



LES INFOS DE LA CGT TRESOR DU CHER

Courriel : cgt.018@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet : www.tresor.cgt.fr/18.

Lundi 23 mars 2009

Numéro : N° 4/2009

COMPTE-RENDU DU C.T.P.L. DU 17 MARS 2009

1- PV du 23 janvier 2009 approuvé à l'unanimité

2- Budget 2008-2009:

Le budget a été exécuté à hauteur de 99,90%, conformément à la demande de l'administration centrale, qui demande d'éviter les reports habituels de 3%.

Les prévisions budgétaires pour 2009 sont de 2 011 412,00 €, en légère diminution par rapport à 2008 (2 075 281,00€), tout en précisant qu'il y a possibilité d'obtenir des crédits particuliers au niveau régional sur production de devis. Il existe également un fonds de réserve de 20 002,00 € pour les dépenses imprévues.

Pour 2009, il est prévu deux propositions de travaux et d'équipement: à la TG, réfection des murs et sols du 2^{ème} étage et changement du mobilier pour 36 300,00 €; à Saint Amand, renouvellement du mobilier pour 10 000,00 €.

En ce qui concerne le ménage des locaux, les employés dits « Berkani » partant à la retraite seront désormais remplacés par des sociétés de ménage privées. Cela entraînera des dépenses supplémentaires au budget.

Un complément de dotation est prévu pour l'amélioration des systèmes d'alarme.

Il a été également précisé que des systèmes de détection du monoxyde de carbone et de fumée seront rendus obligatoires à partir de 2010.

Sur le vote du budget, la CGT s'est abstenue.

3- Formation professionnelle:

L'année 2009 permettra de poursuivre des actions communes avec la filière fiscale, notamment le guichet fiscal unifié pour les particuliers. Une partie de ces sessions de formation sera commune avec la filière fiscale. Le module prévu pour les trésoreries de proximité devra être opérationnel à la mise en recouvrement des impositions 2009.

D'autre part, le programme 2009 s'attachera au développement des compétences métiers, à l'environnement et à la maîtrise des nouvelles applications informatiques.

4- Protocole ARTT:

La trésorerie des Aix d'Angillon a souhaité changer de protocole, en passant de 36h sur 4,5 jours à 37h sur 4,5 jours. Vote positif à l'unanimité.

5- Création du Service des Impôts des Particuliers de Sancerre:

La mise en place du S.I.P. de Sancerre sera effective au 1^{er} avril 2009.

La Direction sera confiée à l'actuel chef de centre des Impôts, M. Madehors. La totalité des impôts de la trésorerie sera transférée au S.I.P.

Les deux agents qui ont rejoint le S.I.P., de manière volontaire en septembre 2008, et qui ne souhaiteraient plus rester dans la filière fiscale doivent motiver leur refus par écrit, au plus tard 15 jours après la date du C.T.P.L. créant le S.I.P. Ils auront également la possibilité de demander un détachement, bénéficiant ainsi de la rémunération des agents de la filière fiscale.

La caisse sera toujours assurée par la trésorerie.

La spécialisation de la trésorerie de Sancerre pose un problème pour la tenue des permanences de Léré et Vailly. Le président du C.T.P.L. s'est demandé dans quelle mesure un agent du S.I.P. ne devrait pas ponctuellement participer à ces permanences pour réponse aux questions fiscales.

La CGT a voté contre, ces restructurations ayant été menées tambour battant sans la moindre prise en compte des revendications des agents et de leurs représentants syndicaux.

Pour le S.I.P de St Amand, le lancement des travaux est prévu courant juin et la fin des travaux pour la fin octobre.

Pour le S.I.P de Vierzon, il existe des difficultés mais, suite à une visite du trésorier payeur général, il semblerait que les plans recueillent l'avis favorable des agents.

En ce qui concerne la création des 2 S.I.P de Bourges, prévus en 2010, Bourges-Sud serait géré par M. Lemaigre, trésorier de Bourges Rabelais et Bourges-Nord par un chef de centre des Impôts. Ils se situeront sur le site de la Caserne Condé

6- Implantation d'un emploi de receveur-percepteur et désimplantation d'un emploi de catégorie B

Au 1^{er} juillet 2009, un emploi de catégorie A sera implanté sur la T.G. pour gérer les biens immobiliers de l'Etat. Un emploi de catégorie B de l'équipe de renfort a été supprimé.

La CGT a voté contre.

7- Informations et questions diverses

- La trésorerie de Bourges Hôpitaux basculera à Hélios le 1^{er} octobre 2009 (au lieu du 1^{er} juin) et les formations auront lieu en septembre. Le déménagement est prévu pour la semaine du 20 avril 2009.
- Les amendes seront transférées à la trésorerie de Bourges Municipale ou Bourges HLM.
- Interventions de la CGT :
 - Suivi des restructurations des postes de Sancergues, Graçay, Chateauneuf et Lignières. Le président du C.T.P.L. a indiqué qu'une lettre a été envoyée au préfet.
 - Gestion des autorisations d'absence. Le président a proposé une réunion pour les réactualiser.

Communiqué commun CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

La mobilisation du 19 mars 2009 a connu une ampleur incontestable, tant par le nombre de grévistes, du privé comme du public, que par le nombre de manifestants qui se sont retrouvés pour redire haut et fort qu'ils n'ont pas à payer une crise dont ils ne sont pas responsables. Le gouvernement et le patronat doivent entendre ce que disent les salariés et répondre aux propositions de l'intersyndicale. Les revendications en matière d'emploi dans le privé comme dans le public, de pouvoir d'achat et de relance économique, de garanties collectives, de services publics et de réglementation de la sphère financière qui s'étaient déjà exprimées le 29 janvier sont encore plus d'actualité aujourd'hui face à l'aggravation de la crise et de ses conséquences.

Le gouvernement s'entête à justifier des mesures comme le bouclier fiscal ou la défiscalisation des heures supplémentaires, alors même qu'elles aggravent les injustices et sont contre-productives face au développement du chômage. Il persiste dans sa politique de suppression d'emplois publics. Des entreprises continuent à privilégier la rentabilité financière et à utiliser la crise pour accélérer des restructurations. Les suppressions d'emplois qui s'enchaînent renforcent l'inquiétude des salariés pour leur avenir et rendent légitime leur colère.

Face aux intransigeances gouvernementale et patronale, les organisations syndicales décident, sur la base de leur déclaration intersyndicale du 5 janvier, de rechercher les modalités les plus adaptées pour donner encore plus d'efficacité aux prochaines mobilisations. Dans ce contexte, elles mettent notamment en débat l'étape importante que constitue le 1er mai. Elles se retrouveront le 30 mars pour décider, en particulier, des prolongements au 29 janvier et au 19 mars.

D'ores et déjà, elles interpellent patronat et gouvernement pour que s'engagent sans délai les négociations et concertations indispensables.

À l'occasion du G20, elles rappellent leurs exigences de nouvelles régulations financières et sociales internationales contenues dans leur plate-forme du 5 janvier 2009 et exigent du président de la République qu'il agisse en ce sens.

Les organisations syndicales réaffirment leur détermination à soutenir de toutes les manières possibles les salariés avec leurs syndicats engagés dans des actions. Elles appellent leurs organisations à amplifier les mobilisations et les initiatives.

19 MARS 2009 : près de 20 000 manifestants défilent dans les rues du département

La CRISE c'est EUX, la SOLUTION c'est NOUS

Cette mobilisation unitaire a été d'une ampleur exceptionnelle qui témoigne de la profondeur du mécontentement social. Le gouvernement doit en tenir compte.

Il n'y a pas de solutions dans les vieilles recettes capitalistes que nous appliquent nos gouvernants au profit d'une caste de privilégiés.

Augmentez les salaires, défendez l'emploi public, répartissez les richesses, voilà ce qu'ont exprimé les 10 000 manifestants dans les rues de Bourges, 8 000 à Vierzon, 1 000 à St Amand, 500 à St Florent et 200 à la Guerche.

Résultats dans le Trésor :

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
T.G.	22,73%	29,41%	23,81%	25,00%
P.N.C.	37,93%	61,90%	52,78%	53,66%
DEPARTEMENT	31,37%	55,00%	46,24%	45,98%

11 postes fermés : Chateameillant, Dun sur Auron, Lignières, Mehun sur Yèvre, St Florent sur Cher, St Martin, Sancergues, Sancerre, Sancoins, Vierzon ville et campagne, Bourges HLM

De la Com., encore de la Com., toujours de la Com. !

« Oyez oyez braves gens, Sire Parini convoque, le 25 mars, en sa résidence ses vassaux chargés du recouvrement de l'impôt afin qu'ils écoutent sa bonne parole. Fermer le ban » Caricatural ? Forcément un peu.. Pour autant, lorsque les comptables du Trésor chargés du recouvrement de l'impôt, les chefs de CDI et les futurs responsables de SIP ont appris qu'ils étaient invités le 25 mars à Paris pour écouter le directeur général, ils se sont d'abord interrogés sur la nature de cette réunion...quand ils ont reçu les premières relances des services des personnels leur rappelant que cette journée était une priorité absolue dans leur calendrier et qu'autrement dit, rien d'autre n'avait plus d'importance, ils ont bien compris que la DG s'était lancée dans une grande opération de communication....tout simplement...

Peu importent les engagements, rendez-vous, obligations de chacun.... les cadres convoqués devront être à Paris !

Peu importe le coût d'une telle journée alors même qu'on ne cesse de nous rappeler que les caisses sont vides, que le Ministre a annoncé une baisse du budget de fonctionnement de 4% de la DGFIP... les cadres convoqués devront être à Paris !

Peu importe que cette date soit en pleine période des budgets pour les comptables mixtes, qu'ils soient sollicités pour tenir leur rôle de conseil dans cette période... les cadres convoqués devront être à Paris ! Les élus locaux apprécieront à leur juste valeur la nouvelle offre de services de la DGFIP... heureusement que les relations avec les collectivités sont une priorité de notre direction.

Le 25 mars est donc à marquer d'une pierre blanche... mais on se demande bien pourquoi ? De nouvelles annonces en matière de recouvrement? Sauf à ne pas vouloir mettre en place les SIP ou les PRC, on n'imagine pas les nouvelles évolutions immédiates qui pourraient intervenir... L'explication des décisions de la direction générale en matière de recouvrement? Autant dire alors que les responsables locaux en seraient incapables ou alors, plus simplement, que seule la direction générale se comprend....

En tout cas, une chose est sûre.. alors que la fusion et ses conséquences (suppressions d'emploi, dégradation des conditions de travail, difficultés dans l'exercice de nos missions) se font de plus en plus jour, ce n'est pas à coup de grandes réunions ponctuelles où la direction générale, sans jamais tenir compte des avis des agents du réseau, présentera sa vérité que le dialogue et la confiance seront renforcés; mais c'est bien en répondant enfin aux revendications des agents dans le cadre d'un dialogue social de qualité !

Le 25 mars, la CGT saisira cette occasion pour s'exprimer, elle aussi, à nouveau auprès des cadres...

CALENDRIER :

26 mars : C.A.P.L. n°2 contrôleurs

26 mars : C.H.S.

8 avril 2009 C.A.P.C. contrôleurs : mouvement spécifique sur postes du 01/07/2009

9 avril 2009 C.A.P.C. agents d'administration : mouvement spécifique sur postes du 01/07/2009

BULLETTIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT
Alors, je me syndique...

..... Prénom :

Affectation :

Grade : Indice :

Date : déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :

Secrétaire Christian Millérioux tél : 06 14 52 31 76
courriel : christian.millerioux@dgfiip.finances.gouv.fr